

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à tout achat par un professionnel auprès de la **SARL TUCOM BERNARD** dont le siège est situé au **2, Rue Lavoisier, 47520 LE PASSAGE**, SARL immatriculée au Registre de la Chambre de Commerce et d'Industries d'Agen sous le numéro : **492 130 752**.

Les conditions générales déterminent les règles auxquelles est soumise la vente d'un produit de la société. Les présentes conditions s'appliquent nonobstant d'éventuelles dispositions contraires contenues dans les conditions générales d'achat du client ou dans tout autre document émis par le client, sauf exceptions convenues par écrit.

ARTICLE 1 : DÉFINITIONS

Pour les besoins des présentes Conditions Générales, et des accords auxquels elles s'appliquent :

– Le terme « **Bon de Commande** » désigne tout document par lequel le Client commande à SARL TUCOM BERNARD des Produits ou la réalisation de Prestations et de ce fait accepte les présentes Conditions Générales ;

– Le terme « **Client** » désigne toute personne ou entité qui passe commande de Produits et/ou de Prestations à SARL TUCOM BERNARD

– Le terme « **Commande** » désigne le Bon de Commande amendé ou non, et accepté par SARL TUCOM BERNARD par tout moyen écrit, notamment un accusé de réception, email, etc.

– Le terme « **Produit** » désigne tout produit fourni par SARL TUCOM BERNARD au Client.

Ces termes s'entendent au singulier comme au pluriel.

ARTICLE 2 : PROPRIETES INTELLECTUELLE

Tous les documents techniques, produits, photographies remis à nos clients demeurent la propriété exclusive de la SARL TUCOM BERNARD, seul titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ces documents, et doivent lui être rendus à sa demande. L'acheteur s'engage à ne faire aucun usage de ces documents, susceptible de porter atteinte aux droits de propriété industrielle ou intellectuelle du fournisseur et s'engagent à ne les divulguer à aucun tiers.

ARTICLE 3 : COMMANDES

Les Bons de Commandes seront adressés à SARL TUCOM BERNARD par email, courrier ou échange de données informatisé. Les Bons de Commandes passés par le Client ne lient SARL TUCOM BERNARD qu'au moment de leur confirmation écrite par SARL TUCOM BERNARD.

Une fois confirmée, chaque commande sera considérée comme étant ferme et définitive et ne pourra être annulée, ni modifiée, ni reportée sans l'accord écrit. La SARL TUCOM BERNARD ne pourra être tenue responsable des manquements, erreurs, et autres défauts entachant les déclarations du Client. Aucune modification des spécifications du Produit par le Client ne pourra être considérée comme ayant été acceptée sans l'accord exprès, préalable et écrit de la SARL TUCOM BERNARD. Le Client ne pourra transférer à un tiers, le bénéfice des droits et obligations découlant d'une Commande, sans que ledit tiers ait accepté les termes des présentes Conditions Générales et obtenu l'accord exprès de la SARL TUCOM BERNARD. Le Client reconnaît avoir vérifié de l'adéquation des Produits et/ou des Livrables avec son besoin. En cas de doute ou de besoin d'information, le Client s'oblige à se rapprocher de SARL TUCOM BERNARD afin d'obtenir toutes les informations nécessaires sur les Produits et/ou les Livrables en vue de les commander de manière éclairée.

PRIX :

Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA et des frais de transport applicables au jour de la commande. La SARL TUCOM BERNARD s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande. La SARL TUCOM BERNARD s'accorde le droit de

modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

MODIFICATION :

La commande doit être confirmée par un écrit ou un mail comportant la mention « **bon pour accord** » et la signature du client. Dès sa réception, elle présente un caractère irrévocable. Toute demande de modification de la composition ou du volume d'une commande passée par un client ne pourra être prise en compte par le vendeur, que si la demande est faite par écrit, y compris courrier électronique, et est parvenue au vendeur, au plus tard 8 jours. Après réception par la SARL TUCOM BERNARD de la commande initiale. En cas de modification de la commande par le client, la SARL TUCOM BERNARD sera déliée des délais convenus pour son exécution.

REMISE

Les tarifs proposés comprennent les remises que la SARL TUCOM BERNARD amène à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur professionnel de certaines prestations.

MODALITES DE PAIEMENT

Le règlement des commandes s'effectue :

- soit par chèque;
- soit par carte bancaire ;
- soit par virement bancaire ;

Le solde devant être payé à réception des marchandises.

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

RETARD DE PAIEMENT

En cas de défaut de paiement total ou partiel des marchandises livrées au jour de la réception, l'acheteur doit verser à la SARL TUCOM BERNARD une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises. Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire. En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

Articles 441-6, 1 alinéa 12 et D. 441-5 du code de commerce

CLAUSE RESOLUTOIRE

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en œuvre de la clause " Retard de paiement ", l'acheteur professionnel ne s'est pas acquitté des sommes restantes dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de la SARL TUCOM BERNARD.

CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

La SARL TUCOM BERNARD conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. À ce titre, si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la SARL TUCOM BERNARD se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les produits vendus et restés impayés.

ARTICLE 4 : LIVRAISON ET TRANSPORT

La livraison est effectuée :

- soit par la remise directe de la marchandise au professionnel
- soit par l'envoi d'un avis de mise à disposition en magasin à l'attention de l'acheteur ;
- soit au lieu indiqué par l'acheteur sur le bon de commande.

DELAI DE LIVRAISON

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti. Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à :

- l'allocation de dommages et intérêts ;
- l'annulation de la commande.

La SARL TUCOM BERNARD s'efforce de respecter le délai de livraison indiqué à l'acceptation de la commande, en fonction du délai logistique de référence dans la profession, et à exécuter les commandes, sauf cas de force majeure, ou en cas de circonstances hors de son contrôle, telles que grèves, gel, incendie, tempête, inondation, épidémie, difficultés d'approvisionnement, sans que cette liste soit limitative. Les retards de livraison ne peuvent donner lieu à aucune pénalité ou indemnité, ni motiver l'annulation de la commande. Tout retard par rapport au délai indicatif de livraison initialement prévu ne saurait justifier une résiliation de la commande passée par le client et enregistrée par le vendeur. Les clauses pénales figurant sur les papiers commerciaux de nos clients sont inopposables au fournisseur.

CONFORMITE

Le Client doit vérifier, dès leur réception, la conformité tant qualitative que quantitative des Produits et/ou des Livrables. En cas de livraison de Produits endommagés et/ou manquants, le Client doit mentionner, en présence du transporteur, sur la lettre de voiture de ce dernier, ses réserves, la désignation des Produits endommagés et/ou manquants, ainsi que la quantité des Produits endommagés et/ou manquants. Le Client doit également adresser, par lettre recommandée avec accusé de réception, la confirmation de ses réserves au transporteur ainsi qu'à la SARL TUCOM BERNARD dans les 3 jours ouvrés à compter de la réception des Produits. Les réclamations pour des non-conformités qui, malgré une vérification soigneuse, ne pourraient être découvertes dans le délai fixé ci-dessus, doivent être faites par écrit et parvenir à la SARL TUCOM BERNARD dans les 15 jours ouvrables à compter de la découverte desdites non-conformités et dans tous les cas au plus tard 30 jours après la réception par le Client des Produits et/ou des Livrables concernés. Il est expressément entendu que toute réclamation faite après que le Client ait revendu les Produits et/ou les Livrables ou les ait transformés ou modifiés de quelque manière que ce soit, seront nulles et non avenues. Le fait qu'aucune réclamation n'ait été émise par le Client dans les délais indiqués ci-dessus sera considéré comme une renonciation absolue et inconditionnelle de son droit à réclamation. Si le Client apporte la preuve que les Produits et/ou les Livrables sont non-conformes aux spécifications, la SARL TUCOM BERNARD pourra, à son choix, remplacer les Produits et/ou les Livrables non conformes à ses frais ou rembourser le prix payé par le Client pour ces derniers.

RISQUE LIE AU TRANSPORT

Le risque du transport est supporté en totalité par la SARL TUCOM BERNARD. Le transfert des risques de perte ou dommage se fera à l'Acheteur au moment de la livraison. En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de commande à réception desdites marchandises. Ces réserves devront être,

en outre, confirmées par écrit dans les cinq jours suivant la livraison, par courrier recommandé AR. Tout produit n'ayant pas fait l'objet de réserves par lettre recommandée avec AR dans les cinq jours de sa réception auprès du transporteur, conformément à l'article L. 133-3 du Code de commerce, et dont copie sera adressée simultanément au fournisseur, sera considéré accepté par le client.

RECEPTION, RECLAMATION ET RETOUR

Sans préjudice des dispositions à prendre par le client vis-à-vis du transporteur telles que décrites ci-dessus, en cas de vices apparents ou de manquants, toute réclamation, quelle qu'en soit la nature, portant sur les produits livrés, ne sera acceptée par la SARL TUCOM BERNARD que si elle est effectuée par écrit, en lettre recommandée avec AR, dans le délai de trois jours prévus ci-dessus. Il appartient à l'acheteur de fournir toutes les justifications quant à la réalité des vices ou manquants constatés. Aucun retour de marchandises ne pourra être effectué par le client sans l'accord préalable exprès, écrit, du vendeur, obtenu par courrier électronique. Les frais de retour ne seront à la charge du fournisseur que dans le cas où un vice apparent, ou des manquants, est effectivement constaté par lui ou son mandataire. Seul le transporteur choisi par le fournisseur est habilité à effectuer le retour des produits concernés. Lorsqu'après contrôle un vice apparent ou un manquant est effectivement constaté par le vendeur ou son mandataire, le client ne pourra demander au vendeur que le remplacement des articles non conformes et/ou le complément à apporter pour combler les manquants aux frais de celui-ci, sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité ou à la résolution de la commande. La réception sans réserve des produits commandés par le client couvre tout vice apparent et/ou manquant. Toute réserve devra être confirmée dans les conditions prévues ci-dessus. La réclamation effectuée par l'acquéreur dans les conditions et selon les modalités décrites par le présent article ne suspend pas le paiement par le client des marchandises concernées.

ARTICLE 5 : GARANTIE

Le vendeur apportera le plus grand soin à l'exécution de la commande et à la qualité des produits. En cas de défectuosité reconnue par le vendeur, l'obligation de ce dernier sera limitée au remplacement ou au remboursement des quantités défectueuses, sans autre indemnité. Sont exclus de la garantie les défauts et dommages résultant d'un stockage, de manutention, de transport ou d'utilisation dans des conditions anormales ou non conformes avec la nature, les prescriptions, l'aptitude à l'emploi du produit.

ARTICLE 6 : DROIT APPLICABLE

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis à l'application du droit français, à l'exclusion des dispositions de la convention des Nations-Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises du 11 avril 1980 ; l'application de la convention de Vienne sur l'attribution internationale de marchandises est expressément écartée.

Les conditions générales sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige. Les parties s'engagent à rechercher une solution amiable à tout différend qui pourrait naître de la réalisation des prestations. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de Commerce d'Agen.